



COMMUNE DE SAINT-HILARION

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LA MODIFICATION N°1 DE DROIT COMMUN DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-HILARION

Objet et dates de l'enquête publique :

Il sera procédé du **lundi 16 octobre 2023 à 09h au mercredi 15 novembre 2023 à 17h** à une enquête publique portant sur la modification n°1 du plan Local d'urbanisme de la commune de Saint-Hilarion afin :

- De passer les parcelles 9-8-17-16-33 de la zone AU (zone à urbaniser à long terme) à la zone A (zone agricole) ;
- D'Étendre l'emprise de l'OAP « aménagement centre-bourg » afin d'intégrer les parcelles 807 et 806 à un projet d'aménagement global ;
- De réactualiser des éléments de règlements dans les zones urbanisées (Ua, Uc, Uc et Uh).

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront consultables en Mairie à l'accueil aux horaires d'ouverture :

- lundi et mercredi de 09h à 11h30
- jeudi de 15h30 à 17h
- vendredi de 16h à 17h
- samedi de 09h30 à 11h30

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquêtes

Et sur le site internet de la commune www.saint-hilarion.fr à la rubrique info pratique – Urbanisme – Plan Local d'Urbanisme - Modification n° 1 de droit commun du PLU.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie celui-ci les visera et les annexera au registre d'enquête :

- Par courrier postal : A l'attention du Monsieur le commissaire enquêteur
Modification n° 1 du PLU
Mairie de Saint-Hilarion
40 route de Rambouillet 78125 Saint-Hilarion
- Ou par mail à mairie@saint-hilarion.fr en indiquant dans l'objet « enquête publique pour la modification n° 1 du PLU » et à l'attention du commissaire enquêteur.

Monsieur Patrick AUBOURG, le commissaire enquêteur tiendra les permanences en mairie de Saint-Hilarion pour répondre aux demandes d'information présentées par le public et recevoir le cas échéant leurs observations et propositions aux dates suivantes :

- Le samedi 21 octobre de 09h30 à 11h30
- Le mercredi 08 novembre de 10h00 à 12h00
- Le mercredi 15 novembre de 10h00 à 12h00

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public et sur le site internet de la commune www.saint-hilarion.fr

Le Maire,
Jean-Claude BATTEUX